RAPPORT annuel 2000

KEYTRADE

Table des matières

I. Mot du Conseil d'Administration **P. 4**
- A. Historique 1998-1999
- B. Commentaires sur l'année 2000
- C. Perspectives en 2001

II. Présentation du groupe et de ses filiales/succursales **P. 9**
- A. Organigramme
- B. VMS-Keytrade.com s.a
  1. Liste des Administrateurs et du Comité Exécutif
  2. Audit Interne
  3. Commissaire
  4. Description des activités
- C. VMS-Keytrade Luxembourg s.a
  1. Liste des administrateurs
  2. Audit Interne
  3. Réviseur d'entreprises
  4. Description des activités
- D. Viewtrade Securities Inc.
  1. Members of Executive Committee
  2. Audit externe
  3. Description des activités

III. Bilan et Résultats Consolidés (€ 000) **P. 12**

IV. Comptes annuels de VMS-Keytrade.com (€ 000) **P. 16**

V. Rapports du Commissaire **P. 19**

VI. Rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 mai 2001 **P. 22**

VII. Calendrier des actionnaires **P. 25**

VIII. Contacts **P. 25**

I. Mot du Conseil d'Administration

A. Historique 1998 - 1999

Notre société a été fondée en août 1998 par José Zurstrassen, Grégoire de Streel et Jean Zurstrassen en association avec la société de Bourse Van Moer Santerre & cie (est.1895). L'idée était de fournir un accès facile, rapide, transparent et peu coûteux aux marchés financiers à une clientèle de particuliers.

Nous nous sommes pour cela inspiré des 'online discount brokers' américains. VMS-keytrade.com a commencé ses activités en septembre 1998 en offrant un accès en temps réel aux marchés américains (Nyse, Nasdaq, Amex et OTC-BB) à un prix fixe par transaction. Nous étions l'un des seuls acteurs européens à fournir ce service. Le succès a été rapide, démontrant l'adéquation de nos services aux besoins des investisseurs et à leur volonté croissante d'indépendance dans la gestion de leur patrimoine. Nous avons donc poursuivi dans cette voie en ouvrant l'accès en temps réel à d'autres places boursières comme Bruxelles, Paris, Amsterdam, Nasdaq Europe et Francfort. Nous avons toujours appliqué la même politique qui a fait la force de la société, à savoir:

- transparence au niveau des prix
- transparence au niveau de la qualité d'exécution
- accès direct et sans intermédiaire sur les marchés
- qualité de l'information financière à disposition des investisseurs
- sécurisation des opérations
- respect du client final.

En effet, pour chaque marché auquel nous donnons accès, nous développons notre modèle afin d'offrir à nos clients ces avantages compétitifs. Tout d'abord, un prix d'exécution fixe et réduit par transaction. Nous sommes un 'online broker' et nous souhaitons pouvoir offrir un prix d'exécution de l'ordre de € 24,95 par transaction pour des montants allants de € 0 à 50,000.

Ensuite, une exécution en temps réel. Cela signifie que les ordres qui sont exécutables par le marché, le sont en quelques secondes et les systèmes sont programmés pour donner à nos clients la confirmation de l'exécution de leur ordre immédiatement. De plus, chaque investisseur est connecté sur les marchés sans qu'aucune autre forme d'intervention humaine ne soit nécessaire. Ainsi, nos clients gardent la maîtrise de leurs investissements, tout en leur garantissant une sécurisation optimale dans la gestion de leur patrimoine. En effet, notre infrastructure informatique est protégée par une série de firewalls destinés à prévenir toute intrusion ou interruption de service. De plus, sur le plan administratif, de

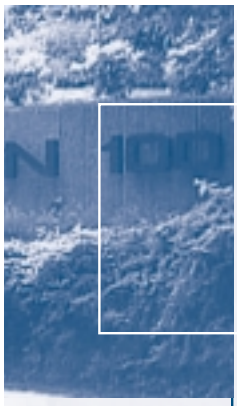

nombreuses procédures sont mises en place afin de protéger efficacement la vie privée et les avoirs de nos clients

Notre plate-forme s'adresse tant aux investisseurs avertis qu'aux investisseurs débutants car à tout moment, chacun bénéficie d'informations boursières pertinentes; rumeurs des marchés, profils d'entreprises, prévisions d'analystes et communiqués de presses de sociétés belges, européennes ou américaines.

Nous pensons que c'est la combinaison d'un prix réduit, d'une exécution transparente et de qualité, un accès à plusieurs bourses et dans plusieurs devises ainsi qu'un contenu informatif de premier choix qui nous donne un avantage compétitif unique en Europe. Nous avons appliqué ces principes à notre filiale au Grand-duché de Luxembourg et là aussi, le succès s'est très rapidement manifesté.

Devant la croissance rapide de notre entreprise, il nous est apparu nécessaire de la doter d'une structure lui permettant d'appréhender son avenir avec assurance. La première démarche a été de demander à la Commission Bancaire et Financière belge (CBF) un agrément en tant qu'entreprise d'investissement. Notre société est maintenant régulée par un organe de contrôle légal, ce qui a exigé un renforcement des procédures de contrôle interne et a professionnalisé notre organisation.
La seconde démarche a été de nous faire coter sur la bourse de Bruxelles – segment Euro/Nm. La première cotation a eu lieu le 11 décembre 1999. Le prix d'introduction a été fixé à €12,50.
Il est à noter que nous avons clôturé l'année 1999 avec 4445 clients.

B. Commentaires sur l'année 2000

Le chiffre d'affaires 2000 consolidé est en progression de 484% par rapport à 1999 et s'élève à € 17.272.353. Cela dépasse de 120% les prévisions faites lors de l'IPO de 1999. Le nombre de clients a été multiplié par 4,8 pour arriver à 21,381 clients à la fin de l'année 2000. C'est une magnifique progression. L'année 2000 a été une année de consolidation et de conquête puisque notre société est passé de 'start-up internet' à une société solide bien gérée et rentable.

L'exercice 2000 est largement bénéficiaire puisque le bénéfice net du groupe s'élève à € 1.324.038. Ceci est une performance compte tenu du jeune age de la société et des montants importants investi en marketing. Comme prévu en début d'année dans notre plan stratégique, nous avons renforcé notre position de leader sur le marché belge des 'online brokers' avec une part de marché estimée à 50%. La position de notre filiale au Grand-duché de Luxembourg s'est également renforcée puisque celle-ci termine l'année avec un bénéfice net de € 294.471.

Notre effort s'est principalement porté sur le marketing et la technologie. Notre stratégie marketing a été élaborée de manière à nous positionner en 'top of mind' en matière de 'online brokerage'. Nous avons assuré une très forte présence en investissant aussi bien dans les quotidiens traditionnels et financiers que dans les magazines, en radio, télévision, internet, foires, direct mailings,…

La technologie est également un point crucial pour notre société puisque tous les systèmes sont développés en interne ; que ce soit le front office (plate forme de trading), le back office, les techniques de réseaux, sécurisation, hébergement des sites internet,… Nos équipes sont maintenant bien structurées et cela nous permet de développer des applications relativement lourdes en très peu de temps.

Notre site internet a par exemple été complètement revu et enrichi de contenus à forte valeur ajoutée comme les news, les consensus d'analystes, les graphiques interactifs, un outil d'analyse technique destiné à seconder nos clients dans la gestion de leur portefeuille….

Notre stratégie prévoyait l'ouverture de 2 filiales/succursales à l'étranger. Nous avons également respecté cet engagement puisque nous avons ouvert une succursale en Hollande en octobre 2000 et avons pris une participation de 49% dans le courtier US Viewtrade Securities inc.

Enfin, nous avons obtenu le statut de société de bourse qui donne toute sa cohérence à notre métier puisque qu'il nous permet de recevoir les dépôts clients et d'être membre de Euronext Bruxelles. Cette étape a été cruciale pour nous et a mobilisé beaucoup de nos ressources surtout en fin d'année

C. Perspectives en 2001

Nous entendons poursuivre, en 2001, la phase de consolidation que nous avons entamée en 2000. Nous allons nous concentrer dans notre territoire qu'est le Benelux et tacherons de conserver la position de leader que nous y occupons actuellement. Principalement, nous allons enrichir notre plate forme de nouveaux produits et services comme les fonds, les obligations, les options,…

L'année 2001 sera sans doute une année mouvementée puisque nous allons être confrontés au réveil de nombreuses institutions financières traditionnelles qui commencent à entrer sur notre marché.

Nous allons également développer un segment très porteur qui est celui de la clientèle institutionnelle. En effet, nous envisageons de développer une activité de 'white labelling' de nos activités de courtage et ce en vue d'augmenter le volume de transactions que nous traitons actuellement.

Nos efforts vont également se porter sur la collaboration avec nos partenaires américains de Viewtrade

avec lesquels nous tenterons de développer une plate forme de trading en temps réel qui donne accès à de nombreuses places boursières dans le monde en y intégrant l'exécution des ordres et le clearing/settlement multi-devises.

Notre stratégie est volontairement large puisqu'en tant qu'acteur indépendant et de petite taille, nous ne pouvons à l'heure actuelle nous permettre de privilégier une piste plutôt qu'une autre et ceci en restant dans notre core business.

Les défis sont nombreux et passionnants. Les 55 personnes qui forment nos équipes en ce début d'année sont très motivées à atteindre ces objectifs. Ces personnes sont, pour la plupart actionnaires, comme vous, de notre société.

De même que nous avons dépassé les objectifs que nous nous étions fixés au début de l'année 2000, nous sommes déterminés à dépasser une nouvelle fois ceux que nous nous fixons en ce début d'année et ce dans un seul et unique but: augmenter la valeur de la société.

Très cordialement, pour le conseil d'administration

Jean G. Zurstrassen

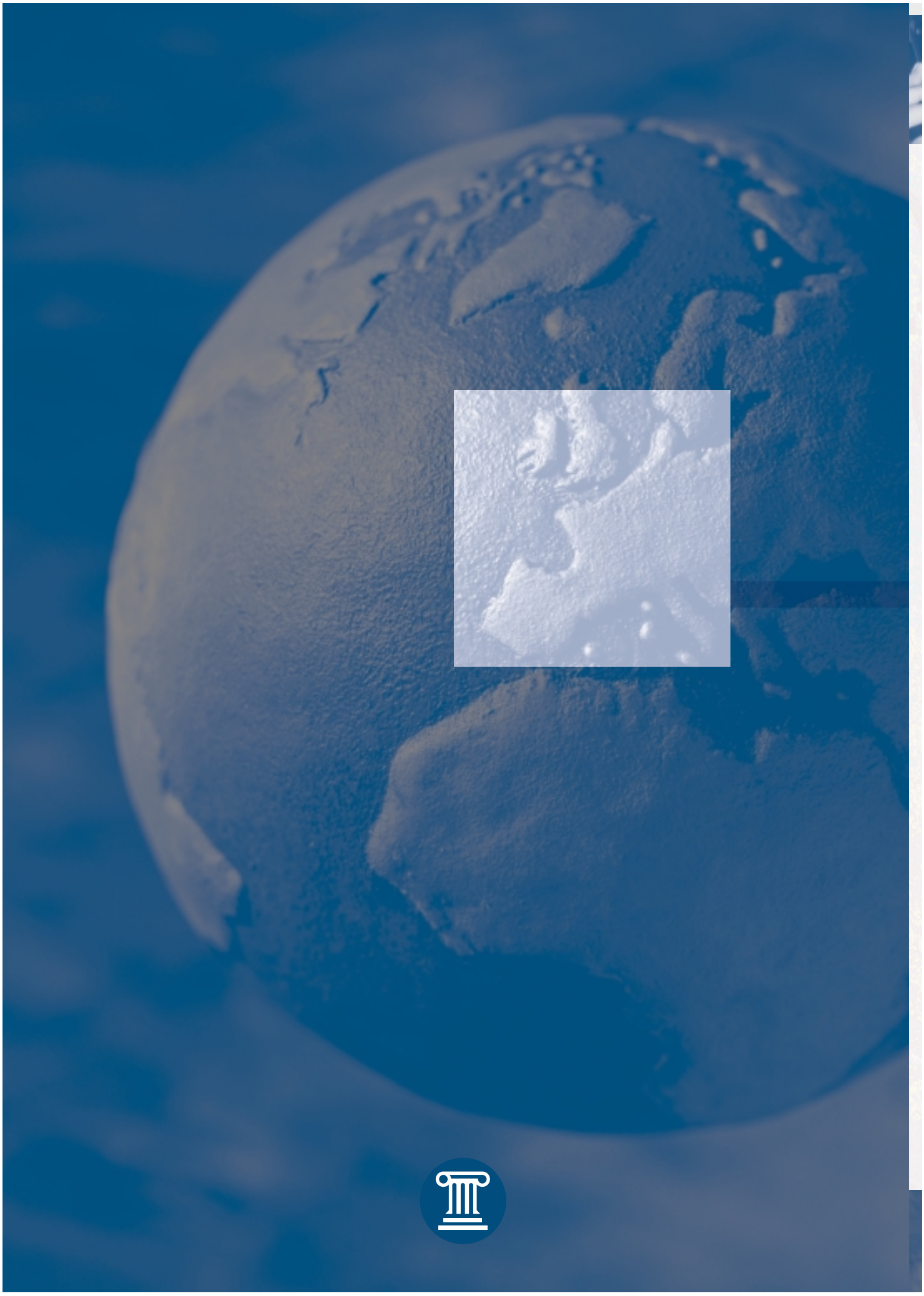

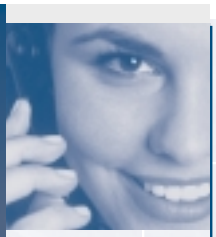

II. Présentation du groupe et de ses filiales/succursales

A. Organigramme

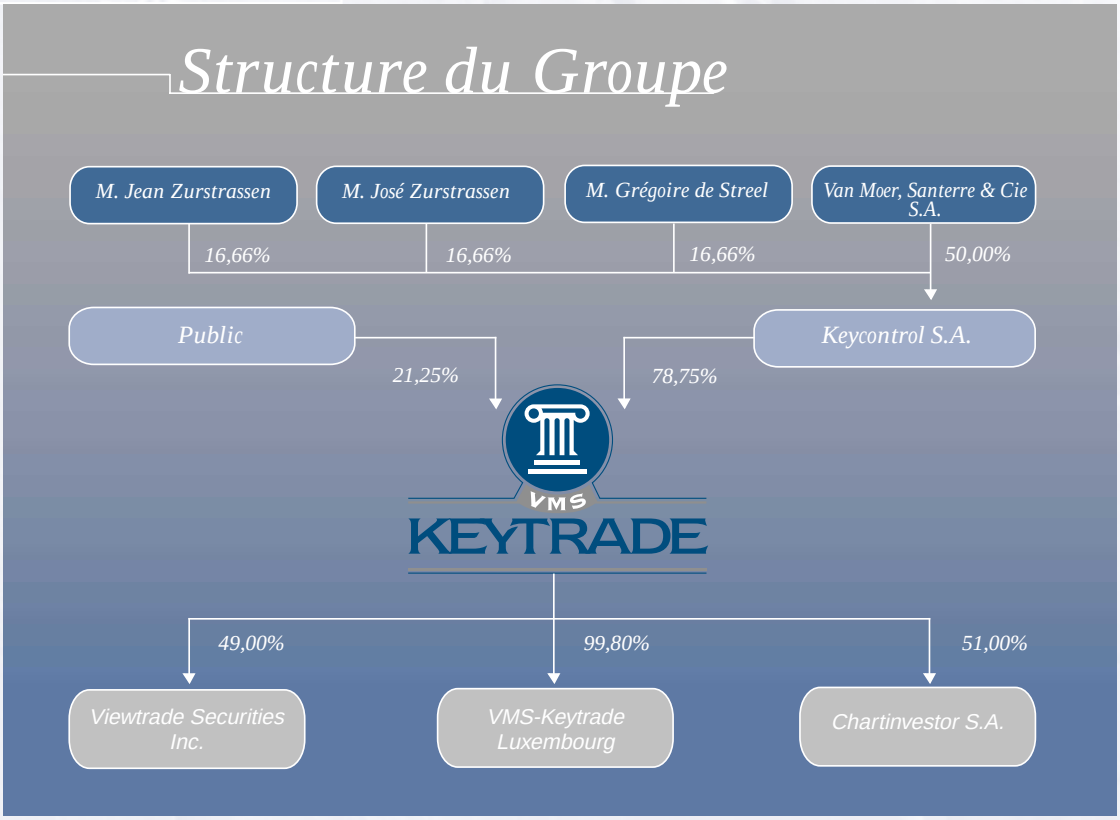

B. VMS-Keytrade.com s.a.

Siège social : 100 Boulevard du Souverain • B-1170 Bruxelles - Belgique
Tel : + 32 2 679 9000 • Fax : + 32 2 679 9001
Email : info@vms-keytrade.com
http : //www.vms-keytrade.com

Succursale Pays Bas : 3 ‘s Gravenhekje
1011 TG Amsterdam
Tel : + 31 20 626 2000 • Fax : + 31 20 626 2022
Email : info@vms-keytrade.nl
http : //www.vms-keytrade.nl

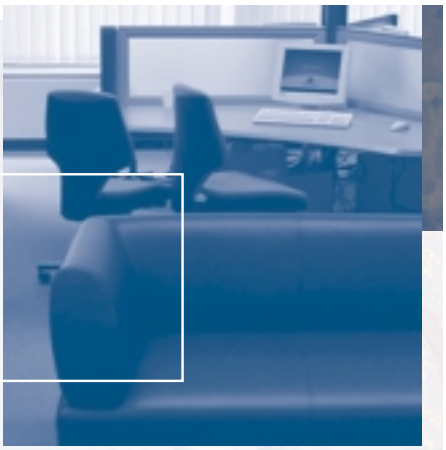

1. Liste des Administrateurs et du Comité Exécutif

Le Conseil d'Administration est composé de 6 administrateurs

André Van Moer	Président
Jean G Zurstrassen	Administrateur - Chief Executive Officer
Charles Santerre	Administrateur
José Zurstrassen	Administrateur - Chief Technolgy Officer
Cédric Van Moer	Administrateur
Grégoire de Streel	Administrateur - Chief Operating Officer

Le Comité Exécutif est composé de 5 membres

Cédric Van Moer
José Zurstrassen
Grégoire de Streel
Philippe Voortman
Jean G Zurstrassen

2. Audit Interne

La fonction Audit Interne (compliance audit) est assurée par Denis Gillerot qui reporte directement au Conseil d'Administration. Cette fonction vise à assurer le respect des lois, normes, règlements et procédures dans le déroulement des opérations et à développer une sécurisation optimale des procédures.

3. Commissaire

Le Commissaire de notre société est Monsieur André Clybouw – Réviseur d'Entreprises agréé par la Commission Bancaire et Financière.

4. Description des activités

VMS-Keytrade.com sa est une entreprise d'investissement au sens de la loi du 6 avril 1995 et a le statut de société de bourse. Son agrément au 1er janvier 2001 porte sur les services d'investissements suivants :

1a : transmission des ordres
1b : exécution des ordres
Services auxiliaires 4a et 4b

La société est côtée sur le segment next economy de Euronext Bruxelles.
La société est membre de Euronext Bruxelles, remote member de Euronext Amsterdam, remote member de Xetra et remote member de London Stock Exchange.

La société exerce les activités de online broker et s'adresse à une clientèle retail et institutionnelle.
La société a une succursale à Amsterdam.

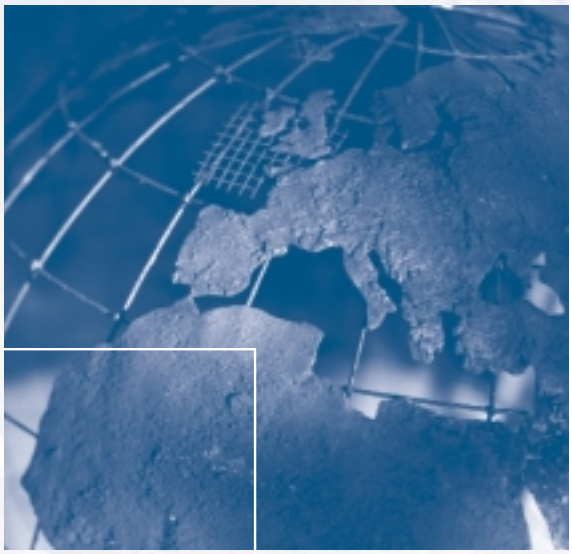

C. VMS-Keytrade Luxembourg s.a.

Siège social : 52, rue Charles Martel • L - 2134 Luxembourg
Tel : + 352 450439 • Fax : + 352 450449
Email : info@vms-keytrade.lu
http://www.vms-keytrade.lu

1. Liste des administrateurs

André Van Moer	Président
Marie-Ange Marx	administrateur délégué
Charles Santerre	administrateur délégué
Cédric Van Moer	administrateur
José Zurstrassen	administrateur
Grégoire de Streel	administrateur
Bernard Vulfs	administrateur
Jean G Zurstrassen	administrateur

2. Audit Interne

La fonction d'Audit Interne est assurée par Philippe Voortman.

3. Résiveur d'entreprises

Le mandat de Réviseur est assuré par Grant Thornton Révision et Conseils SA. Réviseur d'Entreprises et Expert Comptable agrée auprès de la CSSE..

4. Description des activités

VMS-Keytrade Luxembourg a le statut de courtier. Elle exerce l'activité de online broker pour une clientèle retail et professionnelle.

D. Viewtrade Securities inc.

Siège social : One World Trade Center • Suite 4627 - New York NY
Tel : 001 / 212 706 4000 • Fax : 001 / 212 775 1152
Email : info@viewtrade.com • http : //www.viewtrade.com

Sièges d'exploitation : New York, New Jersey, Arkansas, Hong Kong.

1. Members of the Executive Committee

Bob Dombrowski	Président -	Chief Operating Officer
Zohar Hod		Chief Executive Officer
James StClair		Chief Compliance Officer

2. Audit externe

Richard Eisner & Co LLP

3. Description des activités

Viewtrade est membre du NASD, SIPC, MSRB et a le statut de broker dealer.

III. Bilan et Résultats Consolidés (€ 000)

1. Bilan consolidé après répartition

	2000	1999
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISÉS	2.208	574
Immobilisations corporelles	1.639	572
- Mobilier et matériel roulant	1 303	571
- Location-financement et droits similaires	12	
- Autres immobilisations corporelles	324	
- Immobilisations en cours et acomptes versés		1
Immobilisations financières	569	2
Entreprises mise en équivalence	567	
- Participations	567	
Autres entreprises	2	2
- Créances	2	2
ACTIFS CIRCULANTS	9.521	7.183
Créances à un an au plus	2.391	706
- Créances commerciales	40	680
- Autres créances	2.351	26
Placements de trésorerie	5.000	6.196
- Autres placements	5.000	6.196
Valeurs disponibles	1.976	231
Comptes de régularisation	154	50
Total de l'Actif	11.729	7.757

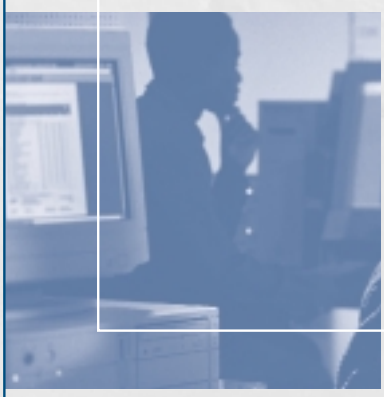

PASSIF	2000	1999
CAPITAUX PROPRES	8.229	6.891
Capital	7.370	800
- Capital souscrit	7.370	800
Primes d'émission		6.569
Réserves consolidées	845	-478
Ecarts de conversion	14	
INTÉRÊTS DE TIERS	30	1
PROVISIONS, IMPÔTS DIFFÉRÉS, ET LATENCES FISCALES	25	10
Provisions pour risques et charges	25	10
- Autres risques et charges	25	10
DETTES	3.445	855
Dettes à plus d'un an	14	
Dettes financières	14	
- Dettes de location-financement et assimilées	14	
Dettes à un an au plus	3.385	855
Dettes commerciales	2.859	814
- Fournisseurs	2.859	814
Dettes fiscales, salariales et sociales	526	36
Impôts	17	2
Rémunérations et charges sociales	509	34
Autres dettes		5
Comptes de régularisation	46	
Total du Passif	11.729	7.757

2. Compte de résultats consolidé

	2000	1999
Ventes et Prestations	17.827	3.050
- Chiffres d'affaires	17.272	3.050
- Autres produits d'exploitation	555	
Coût des ventes et des prestations	-16.740	-2.822
- Services et biens divers	13.827	2.188
- Rémunérations, charges sociales et pensions	2.175	374
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	673	240
- Provisions pour risques et charges	15	10
- Autres charges d'exploitation	50	10
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	1.087	228
Produits financiers	443	12
- Produits des actifs circulants	442	12
- Autres produits financiers	1	
Charges financières	-62	-1
- Charges des dettes	20	
- Amortissements sur écarts de consolidation positifs	31	
- Autres charges financières	11	1
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS	1.468	239
Charges exceptionnelles		-717
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		641
- Autres charges exceptionnelles		76
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANTS IMPÔTS	1.468	
Perte de l'exercice avant impôts		-478
Impôts sur le résultat	-475	
- Impôts	-475	
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	993	
Perte de l'exercice		-478
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	330	
- Résultats en bénéfice	330	
BÉNÉFICE CONSOLIDÉ	1.323	
Perte consolidée		-478
- Part des tiers	-1	
- Part du groupe	1.324	-478

IV. Comptes annuels de VMS-Keytrade.com (€ 000)

1. Bilan après répartition

	2000	1999
ACTIF		
ACTIFS IMMOBILISÉS	2.191	861
Immobilisations corporelles	1.528	485
- Mobilier et matériel roulant	1.204	484
- Autres immobilisations corporelles	324	
- Immobilisations en cours et acomptes versés		1
Immobilisations financières	663	376
- Entreprises liées	661	374
Participations	661	374
- Autres immobilisations financières	2	2
Créances et cautionnements en numéraire	2	2
ACTIFS CIRCULANTS	8.722	6.986
Créances à un an au plus	2.355	706
- Créances commerciales	6	680
- Autres créances	2.349	26
Placements de trésorerie	5.000	6.198
- Autres placements	5.000	6.198
Valeurs disponibles	1.216	50
Comptes de régularisation	151	32
Total de l'Actif	10.913	7.847
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES	7.723	6.994
Capital	7.370	800
- Capital souscrit	7.370	800
Primes d'émission		6.570
Réserves	353	
- Réserves indisponibles	353	
Perte reportée		-376
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉES	25	10
Provisions pour risques et charges	25	10
- Autres risques et charges	25	10
DETTES	3.165	843
Dettes à un an au plus	3.119	843
- Dettes financières		
- Dettes commerciales	2.747	813
Fournisseurs	2.747	813
- Dettes fiscales, salariales et sociales	372	30
Impôts	161	
Rémunérations et charges sociales	211	30
Comptes de régularisation	46	
Total du Passif	10.913	7.847

2. Compte de résultats

	2000	1999
Ventes et Prestations	16.898	2.992
- Chiffres d'affaires	16.344	2.992
- Autres produits d'exploitation	554	
Coût des ventes et des prestations	-16.050	-2.658
- Services et biens divers	13.375	2.104
- Rémunérations, charges sociales et pensions	1.973	317
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	637	223
- Provisions pour risques et charges	15	10
- Autres charges d'exploitation	50	4
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	848	334
Produits financiers	249	9
- Produits des actifs circulants	248	9
- Autres produits financiers	1	334
Charges financières	-11	-1
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS	1.086	342
Charges exceptionnelles		-718
- Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		642
- Autres charges exceptionnelles		76
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANTS IMPÔTS	1.086	
PERTE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS		-376
Impôts sur le résultat	-357	
- Impôts	-357	
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	729	
PERTE DE L'EXERCICE		-376
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE À AFFECTER	729	
PERTE DE L'EXERCICE À AFFECTER		-376
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
Bénéfice à affecter	353	
Perte à affecter		-376
- Bénéfice de l'exercice à affecter	729	
- Perte de l'exercice à affecter		-376
- Perte reportée de l'exercice précédent	-376	
Affectations aux capitaux propres	-353	
- à la réserve légale	353	
Perte à reporter		376

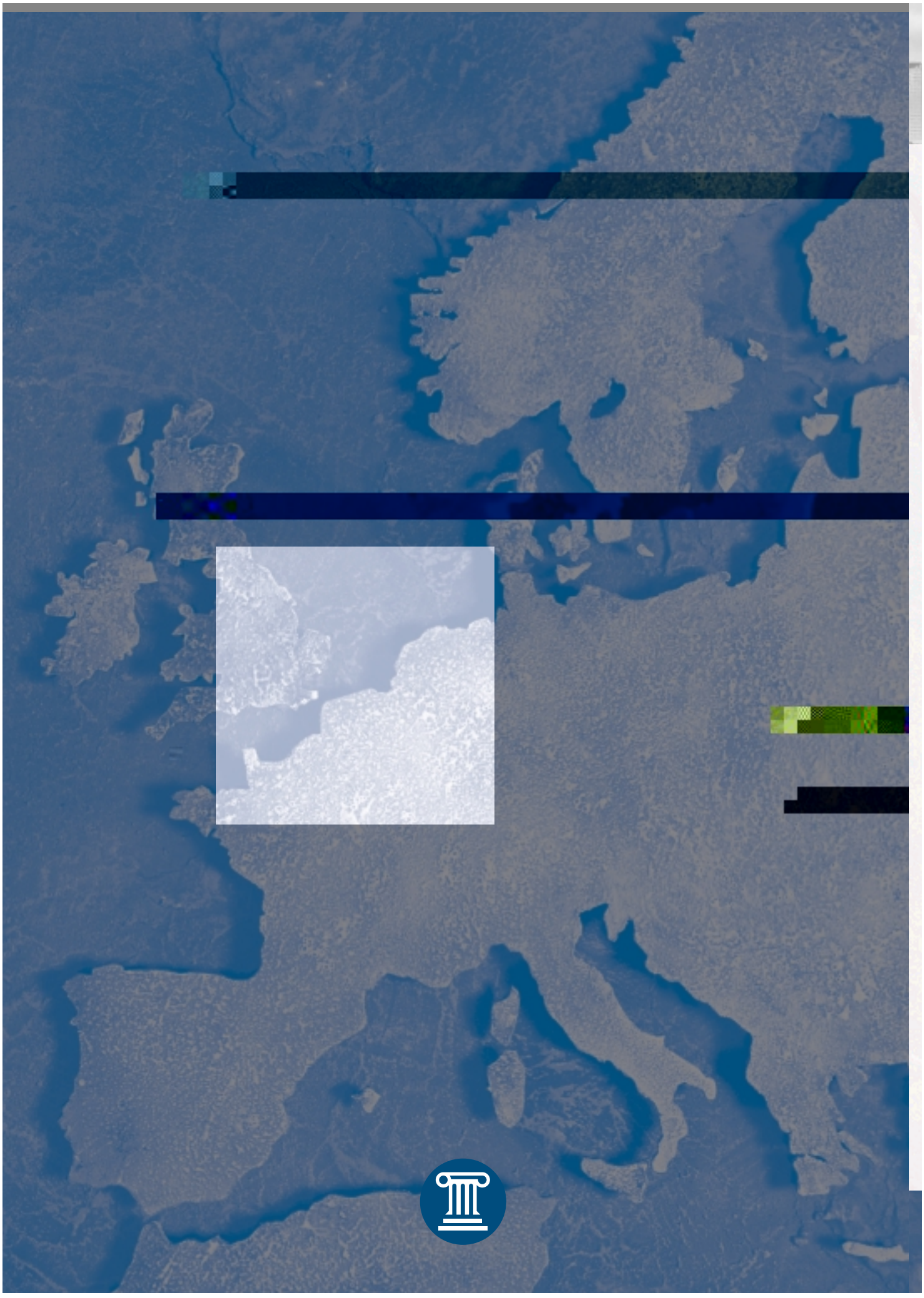

V. Rapport du Commissaire

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2000 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE VMS-KEYTRADE.COM S.A.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2000 dont le total du bilan s'élève à € 11.729.351,54 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice consolidé de l'exercice de € 1.322.632,70. Nous avons également procédé à la vérification du rapport consolidé de gestion. En ce qui concerne les filiales étrangères de votre société dans lesquelles nous n'avions pas de mission de contrôle, nous nous sommes basés sur les travaux de nos confrères.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2000 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2000 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE VMS-KEYTRADE.COM S.A.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2000 dont le total du bilan s'élève à € 10.913.090,00 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 728.994,89 . Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2000 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés.

- L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- En application de l'article 524 (ancien article 60bis) des lois sur les sociétés, nous devons en outre vous faire rapport sur l'opération suivante qui s'est produite depuis votre dernière assemblée générale ordinaire : votre société a acquis 49 % des parts de Viewtrade Securities Inc., son correspondant aux Etats-Unis, dont elle était à la date d'acquisition le principal client. Les vendeurs, Messieurs Jean-Guillaume Zurstrassen, José Zurstrassen et Grégoire de Streel, sont tous administrateurs de votre société. Cette opération s'est réalisée au prix de 240.000 USD, soit une valeur inférieure à la valeur comptable des actions concernées. Notre confrère prédécesseur, qui a été chargé de la mission de l'expert indépendant prescrit par la loi, a relevé que la procédure prévue par l'article 60bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales n'a pas été respectée dans sa chronologie étant donné que le paiement du prix a été réalisé avant l'établissement de son rapport. Suite à l'achat de ces actions, votre société est devenue un actionnaire important de la société américaine. De plus, elle a acquis le droit de participer aux bénéfices de cette dernière à partir du premier janvier 2000.

Bruxelles, le 10 avril 2001

André Clybouw
Réviseur de banque et d'entreprises
Commissaire

VI. Rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 mai 2001

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2000, conformément à l'article 95 du Code des Sociétés, ainsi que le rapport de gestion consolidé, conformément à l'article 72 de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises.

1. Rapport de gestion sur les comptes annuels

En octobre 2000, notre société a ouvert une succursale aux Pays-Bas et, en décembre 2000, elle a acquis le statut de société de Bourse, ce qui lui permettra, entre autre, d'exécuter les ordres de bourse et de recevoir les dépôts de ses clients.

Au cours de l'exercice 2000, notre société a pris une participation de 49% dans le courtier américain VIEWTRADE SECURITIES Inc. L'objectif de cette prise de participation est de mieux contrôler les opérations sur les Etats-Unis qui représentent 65% du Chiffre d'affaires.

L'évolution de notre société se caractérise par une forte augmentation du nombre de clients qui est passé de 4,445, fin 1999, à 21.381, fin 2000. La croissance des clients à été stimulée par des frais de marketing qui ont représenté 43% des ventes et prestations conformément à ce qui avait été prévu.

Le site Internet réservé aux clients a été complété par un contenu informatif étendu en collaboration avec Dow Jones et par des outils automatiques de scanning et d'analyse technique des portefeuilles. Dès décembre 2000, la clientèle a eu la possibilité de souscrire à un grand nombre de SICAV que différents émetteurs commercialisent par l'intermédiaire de notre site Internet.

Les Ventes et prestations sont passées de € 2.992.057 en 1999 à € 16.898.650 en 2000 ce qui correspond à un accroissement de 465 %. Cette augmentation s'explique par l'accroissement du nombre de clients et à des conditions de marchés très favorables au cours du premier trimestre 2000. Le bénéfice d'exploitation s'élève, quant à lui, à € 849.573 , soit une augmentation de 154 % par rapport à l'année 1999 et le bénéfice courant avant impôts s'élève à lui à € 1.085.593 grâce à des produits financiers importants. Il est à noter que ces chiffres devraient encore être améliorés par des commissions afférentes à l'exercice 2000 mais non-

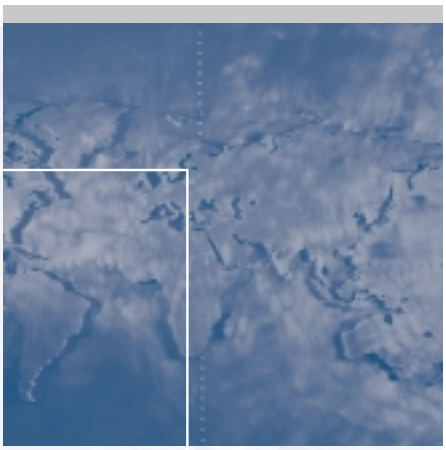

encore perçues. Ces commissions n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2000 eu égard au fait que leur montant ne peut encore être déterminé avec précision en date d'arrêt des comptes.

Il est prévu que la société développe encore ses services commerciaux et informatiques pour encore mieux faire face à la demande. D'autre part, le nouveau statut de société de bourse impliquera un accroissement du personnel au sein du département "Back-office".

La société développe, de manière interne, son outil informatique, ce qui lui donne une grande autonomie. Aucun frais de Recherche et développement ne sont activés.

La baisse des marchés boursiers en 2000 a influencé défavorablement le chiffre d'affaires de la société au cours du dernier trimestre de l'exercice. Cette conjoncture défavorable devrait encore produire ses effets durant l'exercice 2001.

Nous vous informons que, dans le cadre de l'acquisition de la société VIEWTRADE SECURITIES Inc, les conclusions du rapport du Commissaire, suite à l'application de l'article 60bis des lois coordonnées sur les société commerciales mentionnent que :

"l'acquisition de 49% des parts de VIEWTRADE SECURITIES Inc. cadre avec l'objet social de la société et permettra de participer aux résultats de son correspondant aux Etats Unis dont elle est pour l'instant le principal client. A notre avis, le prix payé pour cette acquisition à savoir, € 254.506,89, ne constitue pas un avantage ayant un caractère de rémunération privilégiée qui serait consenti directement ou indirectement à un actionnaire. Nous devons toutefois signaler que la procédure prévue par l'article 60bis des lois coordonnées sur les société commerciales n'a pas été totalement respectée dans sa chronologie étant donné que le paiement du prix a été réalisé avant l'établissement du rapport".

Les conclusions du rapport spécial des administrateurs rédigées sur pied de l'article 60 mentionnent, quant à elles, que :

"L'opération visée par le présent rapport concerne la cession par Messieurs Jean-Guillaume ZURSTRASSEN, Monsieur José ZURSTRASSEN et Monsieur Grégoire de STREEL de leurs participations dans la société VIEWTRADE SECURITIES Inc. Selon le rapport du réviseur, l'opération est faite pour un prix de USD 240.000 soit € 254.506,89 nettement inférieur à la valeur des parts acquises. En effet, le prix payé a été calculé sur base du capital investi par les cédants et non la valeur réelle des parts au moment de la cession.
Cette prise de participation est, dès lors, avantageuse pour la société et ne présente nullement un caractère de rémunération privilégiée pour les administrateurs concernés. Cette cession a été notifiée à la Commission Bancaire et Financière qui ne manquera pas de donner son autorisation ou son nihil obstat."

Finalement, nous devons encore vous signaler que les honoraires complémentaires perçus par le Commissaire de la société se sont élevés, en 2000, à € 5.485 HTVA.

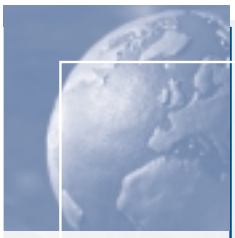

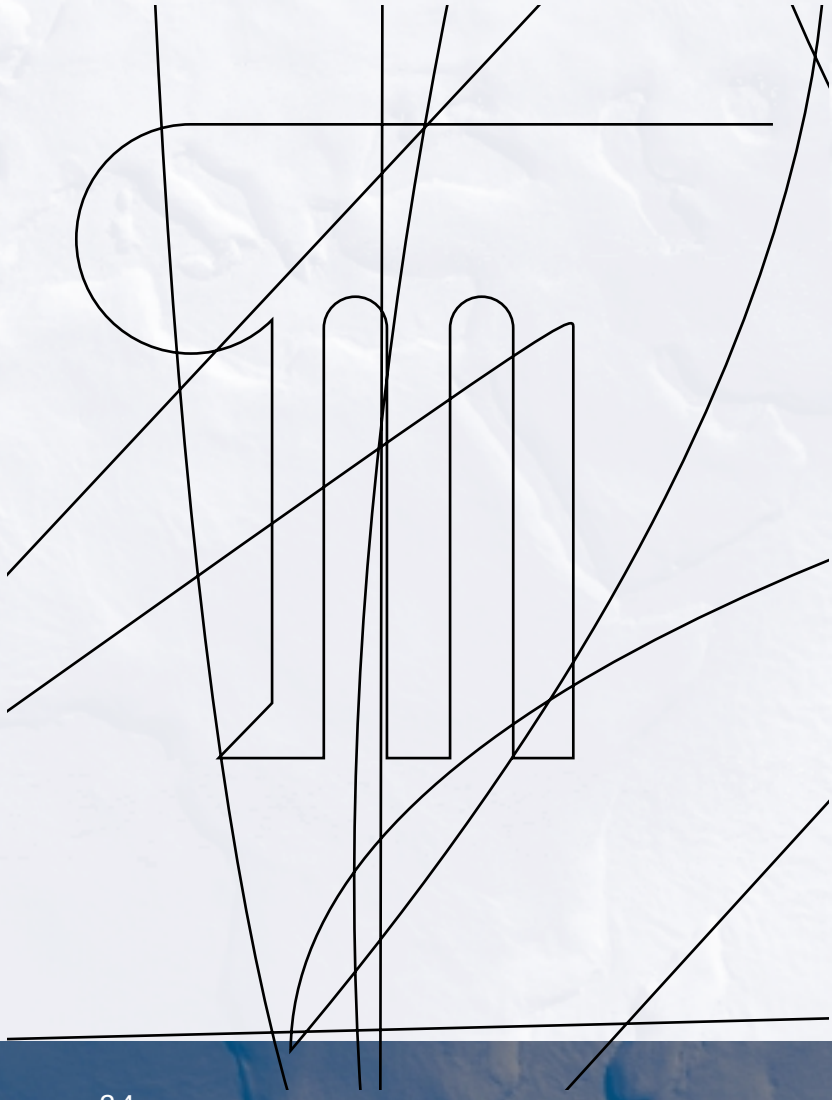

VII. Calendrier des actionnaires

Agenda des communiqués officiels :

- Communiqué trimestriel Q1 pour la quatrième semaine de mai 2001
- Communiqué semestriel Q1 et Q2 pour la quatrième semaine de septembre 2001
- Communiqué trimestriel Q3 pour la quatrième semaine de novembre 2001
- Publication des résultats annuels 2001 pour la 4ème semaine de mars 2002

Agenda des communiqués non-officiels :

Au début de chaque trimestre, la société communiquera
les informations suivantes se rapportant au trimestre écoulé:

- Nombre de clients
- Chiffre d'affaires réalisé (non-audité)
- Nombre de transactions exécutées

VIII. Contacts

La personne de contact pour les actionnaires, analystes et la presse est :

Marie-Sophie van den Abeele
e-mail : marieso@vms-keytrade.com
Tél. : 00 32 2 679 90 00
Fax : 00 32 2 679 90 01

ERRATA dans le Rapport Annuel 2000 de VMS-Keytrade.com

p. 5, in fine, concernant le bénéfice net du filiale VMS-Keytrade Luxembourg S.A. :
"un bénéfice net de EUR 294.471" doit être remplacé par "un bénéfice net de EUR 299.707,65".

p. 11, point 1, liste des administrateurs :
"Cédric Van Moer" doit être remplacé par "Jean-Christophe Van Moer"

p. 11, point 3, Réviseur d'entreprises :
"Expert Comptable agrée auprès de la CSSF", doit être remplacé par "Expert Comptable agrée par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises".